

vente d'un terrain bloqué par refus d'héritage d'un cousin

Par naty 76, le 03/04/2011 à 00:12

Bonjour

Mon arrière grand père possédait un terrain en seine et marne qui était en friche depuis très longtemps et dont on ignorait l'existence.

Ce terrain est convoité par des promotteurs immobilliers donc des recherches d'héritiers ont été entreprises.

Mon père étant décédé, j'ai été contacté par un organisme chargé de retrouver les héritiers, tout comme mon frère.

Sont concernés aussi deux cousins que je ne connais pas (fils de la soeur (décédée) de mon père) qui refusent de signer pour la vente.

Leur mère est décédée récemment (leur père depuis longtemps) et laissent des dettes et de ce fait ils ne veulent pas signer et accepter pour la vente de ce terrain.

Ma question est : quel recours puis je avoir pour pouvoir malgré tout vendre ce bien et récupérer la part qui me revient ??

Combien de temps la vente peut elle être bloquée faute de toutes les signatures ? Merci d'avance de votre réponse.